

À Larmor-Baden, la guerre autour de Berder et du Plu continue

Deux visions continuent à s'affronter dans la commune. L'association Qualité de la Vie à Larmor-Baden remonte au front après la prise de parole de Larmor Baden Durable.

François Crézé, président de l'association Qualité de la Vie à Larmor-Baden ([AQVLB](#)), n'a pas goûté aux [« mensonges des associations » dénoncés par Larmor-Baden Durable](#). Rappelant qu'il s'agit « d'associations environnementales agréées », il estime, lui, que Larmor-Baden Durable fait un amalgame entre l'action en justice contre [le plan local d'urbanisme \(Plu\)](#) qui concerne l'ensemble de la commune et les actions qui ciblent l'hôtel de luxe, la pêcherie et le sentier côtier de [Berder](#).

À lire sur le sujet [Qui est Larmor-Baden Durable, association favorable au projet Giboire sur l'île Berder ?](#)

Il souligne que l'appel du maire porte sur l'annulation du Plu, donc la première action, et annonce que pour la seconde « en dix mois, ni le maire, ni monsieur Giboire n'ont déposé de réponses aux mémoires des associations ».

« Fantaisiste »

Pour le président de AQVLB, affirmer que Berder pourrait ne plus être accessible est « parfaitement fantaisiste ». Il conteste également que « l'île soit classée espace remarquable ». « Le maire ayant fait appel, il appartiendra à la cour d'appel de Nantes de confirmer ou non cette décision du tribunal administratif de Rennes », précise F. Crézé.

Il enfonce le clou sur l'occupation des bâtiments de la pêcherie à titre privé par Michel Giboire. « C'est précisément pour cette occupation que le sentier côtier a été détourné. Elle est illégale car ces bâtiments sont dédiés aux activités maritimes par l'AOT (*) délivrée au propriétaire ».

(*) Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime.